



SYNTHESE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2026

FOYER DE VIE LES MOUETTES



PRÉSENTATION

Le 18 janvier 1979, le Conseil Départemental de la Seine Maritime autorise l'Association « Les Papillons Blancs » à créer un foyer de vie d'une capacité de 21 places, situé rue Aristide Briand, Le Trait.

Le 1er janvier 1981, le Foyer de Vie "Les Mouettes" reçoit son premier agrément portant autorisation de création d'un foyer d'hébergement pour « adolescents et adultes handicapés mentaux profonds grabataires, des deux sexes, âgés au minimum de 16 ans ».

En 1989, au vu du vieillissement des personnes accompagnées et des pathologies associées des personnes accueillies, s'est posée la question de créer sur le même terrain que le foyer de vie, un Foyer d'Accueil Médicalisé – FAM (appel à projet).

C'est ainsi qu'en 1994, le FAM « Les Albatros » ouvrait ses portes et accueillait 45 résidents du Département mais aussi une grande partie des résidents accueillis depuis l'ouverture au foyer de vie « Les Mouettes ».

Le 12 août 2004, un arrêté du Conseil Départemental stipule que l'Association « Les Papillons Blancs » est autorisée à étendre l'effectif du foyer de vie de trois places pérennes et d'un accueil temporaire. La nouvelle capacité autorisée du foyer de vie est ainsi portée à 25 places dont un accueil temporaire à hauteur de 0.60%.

Ancienne Maison des chantiers navals, Le foyer de vie "Les Mouettes est agrandi et renove en 2005-2006.

PROJET
D'ÉTABLISSEMENT

SOMMAIRE

Offre de service • P. 1

Les personnes accompagnées
• P. 1

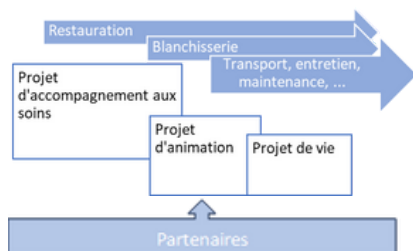
Projets • P. 2

Orientations stratégiques
• P. 3

NOTRE OFFRE DE SERVICE

Le quotidien au foyer de vie "Les Mouettes" s'organise autour de trois grands projets, qui regroupent l'accompagnement aux soins, l'animation et le projet de vie :

- **Le projet de vie** - journée type - moments « phares » de la journée,
- **Le projet d'animation** avec les ateliers visant au maintien et/ou au développement des apprentissages, les ateliers autour de l'insertion professionnelle, les ateliers d'action sur les compétences familiales, les ateliers d'activités physiques adaptées, les activités de bien-être et les ateliers d'expression,
- **Le projet d'accompagnement aux soins** via les dispositifs de droit commun.



LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Le Foyer de Vie "Les Mouettes" s'adresse principalement aux personnes qui ne peuvent pas exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé (ESAT ou entreprise adaptée).

Les personnes doivent en revanche bénéficier d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes : activités ludiques, éducatives ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale.

24 résidents sont accueillis, dont 58% d'hommes et 42% de femmes. Près de 3/4 de la population est âgée entre 30 et 39 ans. 83% des personnes accueillies bénéficient d'une mesure de tutelle.

Pour 63% des résidents, la déficience intellectuelle est principale c'est-à-dire que c'est celle qui est la plus invalidante (déficits tant intellectuels qu'adaptatifs dans les domaines conceptuels, sociaux et pratiques).



NOS REPERES



NOS PROJETS

Initiés en 2022, nos projets visent à poursuivre notre travail quotidien d'**amélioration de la qualité de vie** des personnes accueillies selon les axes suivants :

- Accompagner l'expression, la communication, la participation et l'exercice de la citoyenneté,
- Favoriser l'accompagnement dans la vie quotidienne et les activités,
- Développer le parcours, les formes souples d'accueil, l'articulation avec les partenaires, et le lien avec les proches,
- Renforcer l'accès aux soins et la place de la santé dans l'accompagnement.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

AXE 1 PILOTAGE

OBJECTIFS :

- Favoriser la participation des familles et proches aidants
- Animer le réseau de partenaires
- Développer de nouveaux partenariats en lien avec les besoins des résidents
- Favoriser les transitions

AXE 2 SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

OBJECTIFS :

- Organiser le management de la qualité et de la gestion des risques
- Améliorer les pratiques dans le respect des exigences de la HAS
- Optimiser le système documentaire
- Améliorer la qualité de vie au travail des équipes et la qualité de vie des personnes accompagnées

AXE 3 DROITS DES USAGERS

OBJECTIFS :

- Communiquer la charte des droits et libertés de la personne accueillie
- Soutenir le droit à la VAAS aux personnes accueillies
- Cadrer les visites des proches sur le lieu de vie
- Favoriser l'expression des résidents

AXE 4 ÉLABORATION DU PROJET PERSONNALISÉ

OBJECTIFS :

- Adapter la procédure projet personnalisé aux besoins en mutation des résidents
- Systématiser les pratiques d'évaluation
- Soutenir le résident comme un acteur de son parcours de vie

AXE 5 ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET PARAMÉDICAL

OBJECTIFS :

- Favoriser la valorisation des rôles sociaux
- Prévenir la maltraitance
- Sensibiliser aux RBPP
- Organiser le parcours de soins
- Adapter les compétences des équipes aux besoins populationnels en mutation



AXE 6 ÉVALUATION ET RÉACTUALISATION DU PROJET PERSONNALISÉ

OBJECTIF :

- Optimiser la logique du parcours de vie en travaillant en amont aux besoins de réorientation

AXE 7 RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIFS :

- Adapter les compétences des équipes aux besoins populationnels en mutation
- Améliorer la qualité de vie au travail
- Travailler sur la notion de référence thématique
- Transmettre le savoir et les compétences des professionnels

AXE 8 SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

OBJECTIF :

- Sécuriser les biens et les personnes

AXE 9 SYSTÈME D'INFORMATION

OBJECTIFS :

- Poursuivre la mise à jour des données des résidents
- Favoriser le codéveloppement ("*Apprendre et se mettre en question ensemble*")

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT COMPLET EST DISPONIBLE SUR DEMANDE AUPRÈS DE LA DIRECTION OU PAR MAIL À L'ADRESSE :

mouettesalbatros@pb76.fr